

Annexe A - Engagement du/de la dirigeant(e)

Document à compléter, signer et envoyer par courrier électronique

À l'attention de :

Projet ERPAD

Courriel : erpap@microfinanza.com

Objet : Manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la sélection d'entreprises en vue de lancer un processus d'innovation dans la gestion de l'eau en agriculture – avec un focus sur l'arboriculture fruitière dans les Gouvernorats de Sousse et Nabeul dans le cadre du projet ERPAD cofinancé par l'UE - Programme INTERREG NEXT Italie-Tunisie (« A1-2.5-133 - CUP G39I25000490007 »).

Je soussigné(e), né(e) à le, CIN n°,
résidant à, rue n°, en
qualité de dirigeant(e)/PDG de l'entreprise, avec
siège légal à et siège opérationnel à
....., Commune de, Gouvernorat de, selon la
forme juridique suivante (sélectionner: ☐ Entreprise individuelle/Exploitation agricole individuelle;
☐ Société en Nom Collectif (SNC); ☐ Société en Commandite Simple (SCS); ☐ Société à Responsabilité
Limitée (SARL); ☐ Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL); ☐ Société par Actions
Simplifiée (SAS); ☐ Société Anonyme (SA); ☐ Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA); ☐ Société de
Mise en Valeur et de Développement Agricole (SMVDA); ☐ Groupement de développement agricole
(GDA)), inscrit au Registre National des Entreprises, n°

DÉCLARE CE QUI SUIT :

1. Manifestation d'intérêt

L'entreprise susmentionnée exprime son intérêt à participer à la procédure de sélection visant à identifier les exploitations agricoles qui bénéficieront des activités prévues par le présent avis. À ce titre, elle s'engage à respecter les conditions fixées par celui-ci et à participer activement au parcours d'accompagnement proposé dans le cadre du projet en matière d'économie et de gestion durable des ressources en eau.

L'entreprise souhaite participer à l'appel et déclare être intéressée et disposée à :

- Fournir les informations et les données nécessaires à l'évaluation de l'éligibilité de l'entreprise ;
- Mettre à disposition son personnel et ses parcelles agricoles pour la réalisation de l'analyse du bilan hydrique et, dans le cadre de l'accompagnement technique prévu par le projet, pour son intégration dans le bilan de l'exploitation ;
- Mettre à disposition les données nécessaires à l'élaboration du plan d'affaire de l'entreprise et du projet d'investissement ;
- Partager les bonnes pratiques avec les partenaires italiens et tunisiens.

2. Respect des critères d'éligibilité

À cet effet, elle déclare, sous sa propre responsabilité, remplir les conditions demandées à l'avis ERPAD, notamment :

- ✓ **Statut juridique** : l'entreprise a été légalement constituée en (indiquer la date)
à (indiquer le lieu).
- ✓ **Localisation** : l'entreprise a son siège opérationnel à
..... (indiquer l'adresse complète).
- ✓ **Secteur d'activité** : l'entreprise opère dans le secteur de l'arboriculture fruitière, plus spécifiquement dans le(s) secteur(s) de
- ✓ **Chiffre d'affaires** : l'entreprise présente un chiffre d'affaires annuel de
..... TND.

Dans le cas d'une start-up, elle est en mesure d'atteindre un chiffre d'affaires de
..... TND dans un délai de trois ans.

- ✓ **Ancienneté** : L'entreprise est en activité depuis (indiquer l'année).
- ✓ **Situation administrative et financière** : l'entreprise est
 - ☐ en règle avec ses obligations fiscales ;
 - ☐ en règle avec ses cotisations sociales et d'assurance ;
 - ☐ solvable.
- ✓ **Terrain agricole** : l'entreprise dispose d'un terrain avec de l'arboriculture fruitière
 - ☐ en propriété ;
 - ☐ en location de longue durée.
- ✓ **Emploi** : l'entreprise compte un effectif minimum de 3 collaborateurs, y compris le/la dirigeant(e). Les noms des trois collaborateurs sont :

.....
.....
.....

3. Engagements complémentaires

Si sélectionnée, l'entreprise est disposée à :

- Signer un protocole d'accord pour l'adhésion au projet ERPAD ;
- Mettre à disposition son exploitation pour accueillir des visites techniques, journées de terrain et activités de diffusion ;
- Autoriser des photos, des vidéos et des enregistrements audio représentant l'entreprise afin de promouvoir les activités du projet ERPAD, ainsi que l'archivage, l'utilisation et la publication de ces images et enregistrements à des fins exclusivement promotionnelles dans le cadre du même projet. Cette utilisation est gratuite et la reproduction n'est autorisée que sur les supports de communication des partenaires du projet (réseaux sociaux, site internet, supports imprimés et numériques), exclusivement pour valoriser et promouvoir les actions menées dans le cadre du projet ERPAD ;
- Autoriser, dans le cadre du projet, l'accès à l'exploitation aux techniciens mandatés par les partenaires du projet, après communication préalable ;
- Recevoir l'accompagnement des experts du projet pour la réalisation des contrôles ;
- Fournir les documents requis et mettre à disposition les équipements techniques et moyens agricoles nécessaires aux activités de démonstration.

Lieu et date : _____

Signature : _____